

NUMÉRO 106 : AVRIL-MAI-JUIN 2024

CCBE-INFO

Lettre d'information

Dossier spécial :

Le projet BREULAW



Session
plénière
à Lausanne

8

Principaux
événements
et activités du CCBE

12

Sommaire

— 4

Dossier spécial :
Le projet BREULAW : un
programme financé par l'UE qui
immerge les avocats européens
dans le droit de l'UE

— 8

Session plénière à Lausanne
• 17 mai 2024

— 12

Principaux événements et activités du CCBE

- Réunions à haut niveau au Conseil de l'Europe
- Huitième réunion du comité d'experts du Conseil de l'Europe sur la protection des avocats
- Réception en vue de la conclusion prochaine de l'élaboration de la Convention européenne sur la protection de la profession d'avocat
- Cent-deuxième réunion plénière du Comité européen de coopération juridique du Conseil de l'Europe
- Participation du CCBE aux événements de l'Association internationale du barreau
- Conférence sur la formation judiciaire européenne : soutenir la numérisation de la justice
- Webinaire conjoint CCBE-Fondation des avocats européens sur la lutte contre le blanchiment de capitaux pour les avocats
- Webinaire conjoint CCBE-Fondation des avocats européens sur la « Juridiction unifiée du brevet : Un an après »
- Forum consultatif du secteur privé du Groupe d'action financière
- Ateliers organisés par le *Royal United Services Institute* (RUSI)
- Événement parallèle à la Conférence de Bonn sur les changements climatiques (SB60) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- Accès aux données aux fins d'une répression efficace
- Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE) : formation juridique sur la Charte de l'UE
- Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)
- Règlement modifiant le protocole n° 3 sur le statut de la Cour de justice et les règlements de procédure modifiés de la Cour de justice et du Tribunal
- Document de consultation de la Cour AELE sur le rapport d'audience dans les affaires d'avis consultatif
- Lettres du CCBE en faveur des avocats en danger

— 28

Événements à venir

Le projet BREULAW : un programme financé par l'UE qui immerge les avocats européens dans le droit de l'UE

Qu'est-ce que le projet BREULAW ?

BREULAW (sigle anglais pour « Développement d'un programme de formation en droit de l'Union pour les avocats et de visites d'étude des institutions de l'Union européenne à Bruxelles ») est un projet cofinancé par l'Union européenne et géré par un consortium composé du CCBE et de la Fondation des avocats européens. Ce projet, qui a débuté le 1^{er} février 2023 et se déroule sur une période de 24 mois, vise à contribuer à l'objectif de l'UE d'atteindre la formation continue de 15 % des avocats de l'UE en droit de l'Union. Le projet BREULAW émane de l'Étude sur l'état de la formation des avocats dans l'UE et de ses recommandations, et s'appuie sur les précédents projets et documents politiques du CCBE, tels que, par exemple, la Recommandation du CCBE sur les acquis de la formation pour les avocats européens adoptée en 2007.

L'élaboration du programme de formation et les visites d'étude (photo 1 et 2) sont considérées comme d'une importance cruciale dans la formation des avocats afin d'améliorer leurs compétences en matière de droit de l'Union et leur compréhension des institutions de l'UE.



24 mois



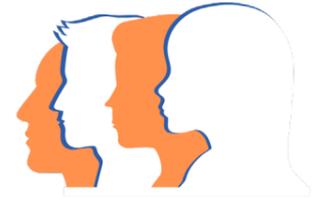
Ce projet a débuté le 1^{er} février 2023 et se déroule sur une période de 24 mois.

15%

des avocats de
l'UE formés

L'UE souhaite atteindre la formation continue de 15 % des avocats de l'UE en droit de l'Union.





Ce que disent les participants de BREULAW

« La visite du CCBE a été une occasion incroyable de découvrir l'organisation et de rencontrer des personnes merveilleuses. L'organisation et la qualité des conférences étaient exceptionnelles, et j'ai beaucoup appris grâce à elles. »

Gabriel AL-QAZEEM | Avocat | Luxembourg

« Nous avons passé deux jours mémorables à Bruxelles, ce qui nous a permis de découvrir les institutions européennes. Nos discussions ont été très enrichissantes et constructives. »

Natacha BRITSCH | Avocate | France

« J'ai été très heureuse de tous vous rencontrer et d'apprendre tant de choses grâce à ces visites des institutions de l'UE. Ces deux journées ont été magnifiques. »

Isabel MALHEIRO DE ALMEIDA | Avocate | Portugal

« Je voudrais exprimer ma gratitude pour l'occasion qui m'a été donnée de participer à un projet aussi intéressant. »

Ioana CANTARAGIU | Avocate | Roumanie



Quels sont les principaux objectifs du projet ?

• Élaboration d'un programme de formation des avocats européens en droit de l'UE

Le programme sera publié au cours des prochains mois et comprendra une liste de contrôle des principes et des procédures que les avocats en exercice doivent connaître afin de garantir une application correcte du droit de l'UE dans leur vie professionnelle quotidienne. En outre, les acquis attendus de la formation seront énumérés au début de chaque partie du programme, expliquant les compétences, les connaissances et les aptitudes pratiques concrètes que le programme vise à voir se réaliser.

Étant donné que la formation initiale et continue des avocats relève de la compétence des barreaux nationaux et que chaque barreau national dispose de sa propre approche, le programme de formation se veut suffisamment souple pour s'adapter aux approches nationales, tout en garantissant la cohérence et l'harmonie de la formation au droit de l'Union dans les États membres.

• Visites d'étude dans les institutions de l'UE à Bruxelles

C'est la première fois qu'un programme européen permet à des avocats de participer à des visites d'étude à Bruxelles afin de se familiariser avec le travail effectué par les institutions de l'UE. Les programmes précédents comprenaient des visites à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) mais pas aux institutions de l'UE à Bruxelles (la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'UE). Les visites comprenaient également une visite des locaux du CCBE et une présentation des activités du CCBE.

Le CCBE est ravi de participer à ce projet ainsi que des commentaires extrêmement positifs qu'il a reçus des participants.



> Consultez le site web du CCBE pour plus d'informations sur le [projet BREULAW](#).

Session plénière du CCBE à Lausanne



17.05.2024

Session plénière du CCBE à Lausanne

Le CCBE a tenu sa session plénière le 17 mai 2024 à Lausanne (Suisse).
Le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, a ouvert la réunion en accueillant deux intervenants extérieurs :



- Yves Donzallaz, Président du Tribunal fédéral de Suisse (photo 1), a prononcé un discours sur l'indépendance des juges et du système judiciaire.
- Lucie Du Pasquier, responsable de l'expertise scientifique et des publications à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe (photo 2), a présenté le travail de la Fondation et mis en avant l'ensemble des ressources dont elle dispose sur l'histoire de l'intégration européenne.

La présidence et les délégations du CCBE ont ensuite discuté de divers sujets, notamment le développement d'un programme de formation des avocats en droit de l'Union, les droits humains, la déontologie, l'enregistrement des audiences de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) comme outil de formation judiciaire, ainsi que la stratégie à long terme du CCBE en ce qui concerne les travaux menés par le groupe de travail Stratégie du CCBE.



Après une discussion fructueuse sur de nombreux sujets, les points suivants ont été adoptés :

Déclaration du CCBE sur la situation des avocats en Tunisie



LIRE LE
DOCUMENT

Le CCBE a publié une déclaration condamnant fermement la récente arrestation violente des avocats tunisiens Sonia Dahmani et Mehdi Zagrouba, ainsi que les actes de torture perpétrés à l'encontre de ce dernier et la tentative d'arrestation de l'avocat Nidhal Salhi. Le CCBE a exprimé à l'unanimité la solidarité de l'ensemble de la profession d'avocat en Europe et a invité les autorités compétentes au niveau de l'UE, du Conseil de l'Europe et au niveau international à prendre les mesures nécessaires pour soutenir ces avocats.

Position du CCBE sur la proposition de directive établissant des règles minimales pour prévenir et combattre l'aide à l'entrée, au transit et au séjour non autorisés dans l'Union



LIRE LE
DOCUMENT

Tel que souligné dans sa position, le CCBE est particulièrement préoccupé par les définitions vagues des dispositions de cette proposition, qui ne répondent pas à l'objectif déclaré de clarifier les infractions qui devraient être pénalisées. En conséquence, la proposition peut avoir des répercussions sur les avocats offrant des conseils juridiques dans le domaine du droit de l'immigration et de l'asile, et risque d'avoir un effet dissuasif sur les avocats et de pénaliser l'assistance juridique. Par conséquent, le CCBE demande aux législateurs européens de clarifier la formulation et d'inclure une clause de solidarité obligatoire, explicite, sans ambiguïté et de large portée.

Principes clés du CCBE et bonnes pratiques dans la relation entre avocats et assureurs de protection juridique



LIRE LE
DOCUMENT

Le CCBE a publié un document présentant six principes clés et bonnes pratiques dans la relation entre les avocats et les assureurs de protection juridique. Reposant sur un ensemble de pratiques nationales rapportées dans certains pays, les points clés rappellent essentiellement le principe du libre choix de l'avocat et ses conséquences juridiques. Ils promeuvent également une protection juridique efficace grâce à l'assistance d'un avocat et cherchent à éviter les obstacles inappropriés découlant des pratiques des compagnies d'assurance.

Document du CCBE concernant la supervision et les pratiques des barreaux en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux



LIRE LE DOCUMENT

Le CCBE a publié un rapport sur les principaux résultats basés sur les données qu'il a collectées auprès de ses membres de 2022 à 2024 sur les mesures et pratiques de surveillance par les barreaux dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux (LBC). L'objectif de ce document est de faciliter l'échange d'informations entre les barreaux, dans l'espoir de les inspirer. En outre, le CCBE espère que les résultats éclaireront les législateurs de l'UE en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Les principales conclusions indiquent que les barreaux sont très engagés dans l'exercice de leurs fonctions de supervision dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et que la majorité des barreaux habilités par la loi à le faire ont mis en place des mesures de supervision pour s'assurer que les avocats respectent le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux. En outre, le document fournit quelques recommandations sur les points à améliorer.

Propositions du CCBE pour le nouveau formulaire de requête en ligne de la Cour européenne des droits de l'homme



LIRE LE DOCUMENT

Dans le cadre de l'élaboration en cours d'un formulaire de requête électronique de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), le CCBE a identifié des points pratiques découlant de l'utilisation du formulaire de requête actuel de la CEDH. Ces points reposent sur les expériences pratiques des avocats et sont destinés à aider la Cour européenne des droits de l'homme à résoudre certaines des difficultés pratiques qui sont apparues avec le formulaire de requête actuel.



Lors de sa session plénière, le CCBE a également eu le plaisir de décerner son Prix 2024 du concours *amicus curiae*, qui récompense un étudiant en droit ou un avocat stagiaire pour avoir préparé le meilleur mémoire fictif sur le cas d'un avocat œuvrant pour la défense des droits humains. Le Prix de 2024 a été décerné à **Jana Brezovičová** (photo 3), membre du barreau slovaque (SAK), en tant qu'avocate stagiaire au sein du cabinet CLC advokátska kancelária s.r.o.

> Le mémoire *amicus curiae* gagnant de 2024 est disponible [ici](#).

> Plus d'informations sur l'édition 2024-2025 du concours *amicus curiae* sont disponibles sur la [page dédiée](#) sur le site du CCBE.



VISIONNEZ LES MOMENTS FORTS DE LA SESSION PLÉNIÈRE À LAUSANNE.



REGARDEZ LA VIDÉO DES POINTS ESSENTIELS DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU PRIX DU CONCOURS AMICUS CURIAE DE 2024.

Principaux événements et activités du ccbe

14.05.2024

Réunions à haut niveau au Conseil de l'Europe

Une série de réunions à haut niveau entre le CCBE et le Conseil de l'Europe a eu lieu le 14 mai 2024 à Strasbourg. L'importance de la future Convention européenne sur la protection de la profession d'avocat, l'une des priorités actuelles du CCBE, a été au centre des discussions.



Le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, et le secrétaire général, Simone Cuomo, ont eu l'honneur de rencontrer la secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić (photo 1 et 3). La réunion a été une excellente occasion d'échanger sur la coopération en cours entre le CCBE et le Conseil de l'Europe, avec un accent particulier sur la Convention européenne sur la protection de la profession d'avocat. La réunion a également permis de se pencher sur les dernières évolutions de l'intelligence artificielle et leurs effets sur les procédures judiciaires, que la secrétaire générale avait précédemment mis en évidence lors d'une table ronde de haut niveau du CCBE lors de la Journée européenne des avocats de 2023.

Les représentants du CCBE ont également rencontré Christos Giakoumopoulos, directeur général des droits humains et l'état de droit du Conseil de l'Europe, et Gerald Dunn, secrétaire du Comité européen de coopération juridique (CDCJ) du Conseil de l'Europe (photo 2 et 4). Les discussions ont mis l'accent sur le travail capital du Conseil de l'Europe en soutien envers la profession d'avocat en Europe, la défense de l'état de droit et le respect des droits humains.



13.05.2024 – 15.05.2024

Huitième réunion du comité d'experts du Conseil de l'Europe sur la protection des avocats

Le président du groupe de travail Convention européenne du CCBE, Laurent Pettiti, et le conseiller juridique du CCBE Nathan Roosbeek ont participé à la huitième réunion du Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) du Conseil de l'Europe. La réunion s'est tenue du 13 au 15 mai 2024 et s'est concentrée sur la conclusion du projet de Convention européenne sur la protection de la profession d'avocat, une avancée charnière pour l'état de droit.



Crédits photo : Conseil de l'Europe

14.05.2024

Réception en vue de la conclusion prochaine de l'élaboration de la Convention européenne sur la protection de la profession d'avocat

En marge de la huitième réunion du du CJ-AV, le CCBE, en coopération avec l'Ambassadeur Patrick Engelberg, représentant permanent du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe (photo 1), a organisé une réception en vue de la conclusion prochaine de l'élaboration de la Convention européenne sur la protection de la profession d'avocat.

La réception a réuni le président, le greffier, plusieurs juges de la Cour européenne des droits de l'homme, des ambassadeurs auprès du Conseil de l'Europe, des représentants du Conseil de l'Europe, ainsi que des participants du Comité d'experts sur la protection des avocats du Conseil de l'Europe.

À cette occasion, le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp (photo 2), a souligné la nécessité d'adopter le projet de Convention afin d'assurer la défense de l'état de droit, des droits humains et de l'accès à la justice.



11.06.2024 – 13.06.2024

Cent-deuxième réunion plénière du Comité européen de coopération juridique du Conseil de l'Europe

Le président du groupe de travail Convention européenne du CCBE, Laurent Pettiti, a participé à la 102^e réunion plénière du Comité européen de coopération juridique (CDCJ) du Conseil de l'Europe (photo 1) du 11 au 13 juin 2024 à Strasbourg. La future Convention sur la protection de la profession d'avocat était à l'ordre du jour, ainsi que d'autres sujets importants, tels que la justice et l'état de droit, le droit de la famille et les droits de l'enfant, le droit public, ainsi que la promotion et la facilitation du fonctionnement des conventions relevant de la compétence du CDCJ.



> De plus amples informations sur les travaux du CDCJ sont disponibles à l'adresse suivante.

22.05.2024 – 23.05.2024

Participation du CCBE aux événements de l'Association internationale du barreau



Le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, et le secrétaire général, Simone Cuomo, ont été ravis de participer à la série d'événements de la réunion semestrielle de l'Association internationale du barreau (IBA) à Bucarest les 22 et 23 mai 2024. Au cours de ces événements, le CCBE a eu l'occasion d'avoir de précieux échanges avec les présidents de la commission des questions relatives au barreau de l'IBA, Ken Murphy et Steven Richman, ainsi qu'avec la présidente du comité du Prix Nobel de la paix, Berit Reiss-Andersen (photo 2).

Divers sujets d'intérêt ont été discutés lors des événements, notamment le rôle des barreaux lors des élections nationales, l'intelligence artificielle et l'éthique professionnelle, ainsi que la réglementation indépendante des services juridiques. Le CCBE a également eu l'occasion de mettre en avant le manifeste du CCBE, à la lumière des élections européennes de 2024 et de la prochaine Commission européenne.



Le CCBE a également eu le plaisir de rencontrer le président honoraire du barreau roumain (UNBR) et chef de délégation de l'UNBR auprès du CCBE, Călin-Andrei Zamfirescu, le conseiller du comité permanent de l'UNBR, Dan Oancea, et le délégué à l'information de la délégation roumaine, Constantin Parascho (photo 3).

> Plus de détails sur le programme de la réunion semestrielle de l'IBA à Bucarest sont disponibles ici.



25.04.2024 - 26.04.2024

29.05.2024

Webinaire conjoint CCBE-Fondation des avocats européens sur la lutte contre le blanchiment de capitaux pour les avocats

Conférence sur la formation judiciaire européenne : soutenir la numérisation de la justice

Les 25 et 26 avril 2024, la Commission européenne et l'Institut belge de formation judiciaire ont organisé la Conférence sur la formation judiciaire européenne à Bruxelles. Lors de cette conférence, le secrétaire général du CCBE, Simone Cuomo, ainsi que la conseillère juridique senior du CCBE Indra Bule et plusieurs experts du CCBE (photo 1) ont apporté leur contribution à la prochaine stratégie de formation judiciaire européenne et ont souligné à plusieurs reprises la nécessité de veiller à ce que tous les professionnels du droit, y compris les avocats, bénéficient de manière égale de la formation judiciaire en droit de l'UE soutenue par des fonds de l'UE. Le CCBE considère le sujet comme étant de la plus haute importance, notamment en raison des évolutions dans le domaine de la numérisation de la justice.

Fournir aux avocats, à l'échelle de l'UE, des ressources de formation similaires à celles qui existent au niveau centralisé pour les juges et les procureurs contribuerait à maintenir un système juridique équitable, efficace et cohérent, ainsi qu'à faciliter l'accès à la justice des citoyens et à promouvoir le respect de l'état de droit. ■



1

À la suite du succès du précédent webinaire du CCBE et de la Fondation des avocats européens « La lutte contre le blanchiment de capitaux pour les avocats : les nouvelles mesures de l'UE et conseils pratiques » le 26 février 2024, le CCBE et la Fondation des avocats européens ont organisé un deuxième webinaire commun le 25 mai 2024. Les deux webinaires combinés ont rassemblé plus de 2 500 participants.

Le webinaire conjoint a débuté sur un discours de bienvenue de Dominique Attias, présidente du conseil d'administration de la Fondation des avocats européens. En outre, le président du comité « Lutte contre le blanchiment de capitaux » du CCBE, Claudio Cocuzza, et des experts du comité, Emma-Jane Williams et Arne Engels, ont fait des présentations pendant le webinaire. ■

> L'enregistrement du webinaire est disponible [ici](#).



FREE
WEBINAR
Unified Patent Court
“One year on”

24 JUNE, 2024, 10:00 - 12:30 CET REGISTER NOW

#TRAVAR Training of Lawyers in various areas of EU Law

24.06.2024

Webinaire conjoint CCBE-Fondation des avocats européens sur la « Juridiction unifiée du brevet : Un an après »

Le CCBE, conjointement avec la Fondation des avocats européens, a également organisé un webinaire sur le thème « Juridiction unifiée du brevet : Un an après ». Ce webinaire a été lancé dans le cadre du projet TRAVAR (formation des avocats dans divers domaines du droit de l'UE), qui est financé par le soutien du programme « Justice » de l'UE. Le webinaire a été ouvert par un discours du président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp. Plus de 200 participants de tous les états membres de l'Union européenne ont participé à ce webinaire. ■

> Plus d'informations sur le programme sont disponibles [ici](#).

> L'enregistrement du webinaire est disponible [ici](#), et plus d'informations sur le projet TRAVAR [ici](#).

04.04.2024 - 05.04.2024

Forum consultatif du secteur privé du Groupe d'action financière



Les 4 et 5 avril 2024, le président du comité « Lutte contre le blanchiment de capitaux » du CCBE, Claudio Cocuzza, a participé au Forum consultatif du secteur privé du Groupe d'action financière (GAFI) à Vienne. Avec ses confrères de l'American Bar Association ([photo 1](#)), le CCBE a veillé à ce que la profession d'avocat soit représentée lors de cet événement important, les avocats étant des partenaires clés dans les efforts du GAFI pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. ■

04.2024 - 05.2024

Ateliers organisés par le *Royal United Services Institute* (RUSI)

D'avril à juin, le président du comité « Lutte contre le blanchiment de capitaux » du CCBE et un expert, Claudio Cocuzza et Arne Engels respectivement, soutenus par le secrétariat du CCBE, ont participé à trois ateliers organisés par le *Royal United Services Institute* (RUSI). Les discussions en ligne ont permis au CCBE de formuler des commentaires sur la supervision, la mise en œuvre et les incitations à la conformité dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux. ■

12.06.2024

Événement parallèle à la Conférence de Bonn sur les changements climatiques (SB60) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Le 12 juin 2024, le président du comité Environnement et changement climatique du CCBE, Jean-Marc Gollier, a présenté les travaux du CCBE lors de l'événement parallèle conjoint de la soixantième session des organes subsidiaires de la Conférence de Bonn sur les changements climatiques de la CCNUCC sur le thème « La législation, les avocats et les associations juridiques dans la réalisation des Contributions déterminées au niveau national: la mise en œuvre de conseils juridiques compétents en matière de climat » organisé par l'Association internationale du barreau, l'American Bar Association et le barreau brésilien.

L'événement a exploré les rôles uniques et évolutifs du droit, des avocats et des associations juridiques dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et l'avancement de la transition vers le « zéro net » par l'intermédiaire de la réglementation, de la formation, ainsi que de l'intégration des considérations climatiques dans la pratique juridique. ■

> Plus d'informations sur le programme sont disponibles [ici](#).



Law, lawyers & law associations in NDC realisation: implementing climate competent legal advice

Exploring the unique and evolving roles of law, lawyers and law associations in implementing the Paris Agreement and advancing the net zero transition, through regulation, training and integration of climate considerations into legal practice

UNFCCC SB60 Side Event
Date: 12 June 2024
Time: 11:45—13:00
Where: Berlin Room, WCCB
Moderator: Emily Morison (Project Lawyer, Legal Policy & Research Unit, International Bar Association)

Contact for more information:
emily.morison@int-bar.org

Featuring insights from legal experts representing bar associations across the world:

- Achinthi Vithanage – Governing Council Member, Section on Environment Energy & Resources (SEER), American Bar Association; Professor of Law & Associate Director of Environmental Law Programs, Elisabeth Haub School of Law at Pace University, United States
- Jean-Marc Gollier – Chair, Environment and Climate Change Committee, CCBE; Senior Counsel, Eubelius, Belgium
- Leticia Campos Mello – Secretary-general of the Foreign Affairs Committee and Former President of the Committee for the Defence of Sustainable Development, Federal Council of the Brazilian Bar Association; Dual-qualified Lawyer, Brazil / England and Wales
- Roger Martella – Secretary, Energy, Environment, Natural Resources and Infrastructure Law Section (SEERIL), IBA; Group Vice President, Chief Sustainability Officer, Global Head of Engagement, Government Affairs, and Policy, GE Vernova, United States
- Wilhelm Bergthaler – Council Member, SEERIL, IBA; Partner, Haslinger / Nagele, Austria

15.04.2024

Accès aux données aux fins d'une répression efficace

Le 15 avril, le CCBE a envoyé une [lettre](#) au groupe de haut niveau sur l'accès aux données aux fins d'une répression efficace, coprésidé par la DG Affaires intérieures de la Commission européenne et la présidence belge du Conseil. Le groupe, créé en juin 2023, examine le paysage réglementaire actuel sur l'accès aux données par les autorités répressives. Le CCBE a soulevé des préoccupations concernant la protection de la confidentialité des communications entre l'avocat et son client et a rappelé plusieurs principes qui devraient s'appliquer à tous les régimes réglementant l'accès aux données par les autorités gouvernementales. ■

04.06.2024

Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE) : formation juridique sur la Charte de l'UE

Le 4 juin 2024, à Luxembourg, la conseillère juridique du CCBE Anna Smolińska ([photo 1](#)) s'est adressée aux participants de la formation juridique sur la Charte de l'UE organisée par le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE). La présentation a mis en lumière les efforts du CCBE pour renforcer et soutenir la profession d'avocat en Europe en mettant l'accent sur le domaine de l'asile et de la migration. ■



23.04.2024

Table ronde entre le CCBE, l'Assemblée plénière du Conseil de l'Europe (APCE) et les agents gouvernementaux devant la CEDH

Le 23 avril 2024, la Délégation permanente du CCBE auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (DP STRAS) a organisé une table ronde afin d'organiser un échange entre le CCBE, l'Assemblée plénière du Conseil de l'Europe (APCE) et les agents gouvernementaux devant la CEDH sur la manière d'améliorer l'exécution des arrêts de la CEDH. La table ronde (photo 1 et 2) a réuni Roman Završek, vice-président du CCBE, Isabelle Niedlispacher, agent du gouvernement belge auprès de la CEDH, Givi Mikanadze, président de la sous-commission de l'APCE sur la mise en œuvre des arrêts de la CEDH, Constantinos Efstathiou, rapporteur de l'APCE sur la mise en œuvre des arrêts de la CEDH, ainsi que des membres de la DP STRAS.

Dans l'ensemble, la discussion a été particulièrement appréciée et interactive, et les participants ont convenu que la coopération entre tous les représentants devrait être davantage encouragée afin d'améliorer l'exécution des arrêts de la CEDH. ■



11.04.2024

Règlement modifiant le protocole n° 3 sur le statut de la Cour de justice et les règlements de procédure modifiés de la Cour de justice et du Tribunal

Le règlement modifiant le protocole n° 3 sur le statut de la Cour de justice avec le transfert partiel des questions préjudicielles au Tribunal a été adopté par les colégislateurs, le Parlement européen et le Conseil. L'acte final a été adopté le 11 avril 2024.

Depuis lors, le Conseil travaille avec la Cour de justice pour modifier le règlement de procédure afin de mettre pleinement en œuvre cette réforme sur le plan opérationnel de la Cour de justice et du Tribunal. La délégation permanente du CCBE auprès de la Cour de justice et du Tribunal ainsi que le Comité de la Cour AELE ont examiné les projets de modification des règlements de procédure des deux juridictions et ont préparé des commentaires en réponse. Ces commentaires ont été soumis et examinés par la Cour de justice et le Conseil lors de leur réunion du 26 avril 2024. ■

> Lire les commentaires du CCBE sur le projet de règlement de procédure de la Cour de justice et du Tribunal [ici](#).

15.04.2024

Document de consultation de la Cour AELE sur le rapport d'audience dans les affaires d'avis consultatif

Le 15 avril 2024, le CCBE a participé à une consultation ouverte organisée par la Cour AELE sur le rapport d'audience dans les affaires d'avis consultatif. Comme indiqué dans la réponse, le CCBE considère que le rapport d'audience devrait être maintenu.

> Lire la réponse du CCBE au document de consultation de la Cour AELE sur le rapport d'audience dans les affaires d'avis consultatif [ici](#).



Lettres du CCBE en faveur des avocats en danger

Depuis le début du mois d'avril 2024, le CCBE a envoyé 17 lettres et s'est joint à plusieurs initiatives pour soutenir les avocats en danger dans les pays suivants :

	AFGHANISTAN	Lack of access to lawyers in criminal proceedings	🔗
	BOSNIE-HERZÉGOVINE	Detention, judicial harassment and threats against lawyer Vasvija Vidović	🔗
	CHINE	Joint statement asking for the immediate release of human rights lawyer Yu Wensheng and activist Xu Yan	🔗
	COLOMBIE	Continuous judicial harassment of lawyer Hipólito Mendoza	🔗
	ISRAËL	Detention of 18 Palestinian lawyers	🔗
		Continued detention of lawyer Diala Ayeshe	🔗
	KIRGHIZISTAN	Pressure exerted on lawyers Erkin Sadanbekov and Kantemir Turdaliev	🔗
	LIBAN	Threats against lawyer Mohammad Sablough	🔗
	NIGER	Concerns regarding violations of lawyers' professional guarantees in Niger	🔗
	NIGÉRIA	Death of lawyer Garricks Anyanwu Esq	🔗

	PALESTINE	Threats against lawyer Muhannad Karajeh	🔗
	RUSSIE	Draft bill interfering with the legal profession and the independence of lawyers in Russia	🔗
	ARABIE SAOUDITE	Continued detention of lawyer Waleed Abu Al-Khair	🔗
	SYRIE	Death due to torture of Lawyer Thamer al-Talla	🔗
	TUNISIE	Violent arrest of lawyers Sonia Dahmani, Mehdi Zagrouba, and attempted arrest of lawyer Nidhal Salhi	🔗
	TURQUIE	Sentence of lawyers Selçuk Kozağaçlı and Barkın Timtik	🔗
		Trial and judicial harassment against 6 lawyers in the Adnan Oktars case	🔗
		Joint statement on the lack of justice for the unlawful killing of Kurdish lawyer Tahir Elçi	🔗
	VENEZUELA	Detention of lawyer Rocío San Miguel	🔗

Événements à venir



: 1 septembre 2024

Ouverture des inscriptions pour le concours 2024-2025
amicus curiae du CCBE



: 4 octobre 2024

Comité permanent du CCBE
– *Bruxelles*



: 25 octobre 2024

Journée européenne des avocats de 2024 sur l'importance de
l'autorégulation de la profession d'avocat



: 22 novembre 2024

Session plénière du CCBE
– *Bruxelles*